

ZAPPING

> LILLE

La ministre tance le doyen de médecine

Hier, il ne faisait pas bon être dans la peau du doyen de la faculté de médecine de Lille, Jean-Paul Francke. Tous les doyens de France étaient en effet convoqués par la ministre de l'Enseignement supérieur, Valérie Pécresse, pour se faire remonter les bretelles suite aux « négligences dans l'organisation du concours de PCEM à l'université de Lille 2 », dicit la ministre. Valérie Pécresse a rappelé : « En aucun cas, l'organisation du concours ne peut être prise à la légère. Il est de votre responsabilité de veiller à son bon déroulement et vous avez sur ce point une obligation de résultat absolue. » Elle a aussi tenu à ajouter sur le numerus clausus, « ce n'est pas un instrument mis à votre disposition pour racheter les erreurs que vous ou vos services auriez commises. » La semaine dernière, le tribunal administratif a annulé la requête de 11 étudiants en première année à la fac de médecine de Lille qui contestaient des épreuves du concours.

> LANNOY

Les prud'hommes de Lannoy sur la sellette

Hier, lors d'une réunion du conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance à Hem, le procureur général, M. Lemaire, n'a fait que confirmer la rumeur : une possible fermeture du tribunal des prud'hommes. L'arrondissement en compte sept, et à l'issue de la consultation sur la révision de la carte judiciaire, le regroupement s'est révélé être une bonne solution. « Mais la discussion reste ouverte », a-t-il tenu à préciser.

> DAUBRESSE

Le député en direct aujourd'hui sur LCP

Marc-Philippe Daubresse, député de la 4^e circonscription du Nord et vice-président de l'Assemblée nationale, est l'invité, ce mardi à 16 h, de l'émission *La séance continue* diffusée par la chaîne parlementaire - Assemblée nationale (LCP-AN) sur le câble et le satellite. Cette émission, diffusée en direct juste après la séance des questions au gouvernement, propose, en présence de deux à quatre députés, de décrypter les sujets abordés dans l'hémicycle ainsi que les réponses données - ou non - par le gouvernement.

BÉTHUNE

Guy Delcourt a visité la maison d'arrêt

Alors que la prison de Vendin-le-Vieil verra le jour en 2010, Guy Delcourt, député-maire de Lens, a souhaité découvrir les conditions de détention à la maison d'arrêt de Béthune. Il nous livre son sentiment.

MATHIEU THUILLIER
> mathieu.thuillier@nordeclair.fr

Selon un rapport de l'observatoire des prisons, avec 412 détenus pour 180 places, la maison d'arrêt de Béthune était au 1^{er} juillet dernier dans le « Top 9 » des plus surpeuplées en France (densité carcérale : 227 détenus pour 100 places). Un état de fait « historiquement durable », a souligné Guy Delcourt, à sa sortie de l'établissement pénitencier béthunois qu'il venait de visiter hier, en tant que parlementaire. Concerné à double titre, puisqu'en 2010, la prison de Vendin-le-Vieil, près de Lens,



Le député Guy Delcourt a été frappé par les conditions de vie et de travail « inimaginables » de la maison d'arrêt de Béthune.

ouvrira ses portes à 120 détenus (des lourdes peines) et générera près de 250 emplois. Ce qui était l'objectif des élus quand, dans l'après-Metaleurop, l'idée de construire une nouvelle prison dans le secteur est sortie des cartons. Après quelques années de tergiversations, le projet devrait être concrétisé dans un peu plus de trois ans, nous a confirmé, lundi, Guy Delcourt. Curieux de connaître les conditions de vie dans la maison d'arrêt béthunoise, alerté par le rapport précité, il nous a livré ses

sentiments après une matinée passée dans les murs d'une prison centenaire (107 ans, exactement). « J'ai une pensée pour les conditions de travail du personnel, qui, dans un établissement vétuste, dégradé et bruyant, dans des conditions scandaleuses, fait tout son possible pour améliorer les conditions d'incarcération. Le directeur et son adjoint ont une dimension humaine exceptionnelle. Avec un tel état d'esprit, ils font des miracles... Alors que la réforme de la fonction publique va être abordée, j'espère

que, quand on dit qu'un fonctionnaire sur deux va être supprimé, les services pénitentiaires ne vont pas être touchés... ». Autre sujet abordé par Guy Delcourt, le cas des détenus provi-

« Le personnel, dans un établissement vétuste, dégradé et bruyant, fait tout son possible pour améliorer les conditions d'incarcération. »

soires (25 % de l'effectif béthunois). « Logiquement, ils sont présumés innocents tant qu'ils n'ont pas été condamnés par la justice. Logiquement, ils devraient être incarcérés dans une section spéciale. Là, vu les conditions de surpopulation, ce n'est pas possible... Je vais demander au garde des Sceaux une nouvelle évaluation de la détention provisoire. Tous les trois mois, il doit y avoir une obligation d'évaluation de l'enquête et du juge qui devra justifier devant une commission le maintien de la détention provisoire... »

Des observations qu'il transmettra à Rachida Dati, garde des Sceaux, qu'il compte interpeller dans les prochains jours. ●

MOBILISATION

À Lille, un millier de femmes en soutien à Ingrid Betancourt

Dimanche à Lille, la course de la Déesse a réuni 850 femmes sur la ligne de départ. Sportives ou non, elles portaient toutes le dossard 2045. Soit le nombre de jours écoulés depuis l'enlèvement d'Ingrid Betancourt.

Même Martine Aubry avait enfilé le jogging dimanche. Avec elle, quelque 850 autres femmes, sportives ou non, politiques, militantes ou tout simplement jeunes filles et mères de famille ont pris le départ de la course de la Déesse, placée cette année sous le signe de la mobilisation, en plus d'offrir aux femmes un temps sportif.

Toutes les participantes portaient le dossard 2045. Soit au chiffre près, le nombre de jours écoulés depuis l'enlèvement d'Ingrid Betancourt par les For-



La course de la Déesse était dédiée cette année à Ingrid Betancourt.

ces armées révolutionnaires (FARC) en Colombie. Quatre ans déjà.

« Je suis l'histoire d'Ingrid Betancourt depuis le début. Et tout ce qu'on peut faire, c'est

montrer le plus régulièrement possible qu'on ne l'oublie pas ». Ainsi pour Anne-Laure, 25 ans, participer à cette course, relevait de l'évidence. Idem pour Isabel, 40 ans. « Je suis la cause d'Ingrid Betancourt, alors

quand un événement de cette ampleur est organisé dans ma ville, j'y participe ».

Les participantes ont ainsi effectué 5 km en marchant ou en courant, dans les rues de la ville mobilisée. ●